



Demande concernant un préjudice moral

Par **Lolo57930**, le **30/09/2017** à **14:15**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis 2 ans. En 2 ans nous avons été victimes de 4 incendies criminels. Cela va passer au tribunal en novembre. Le tribunal demande ce que je souhaite comme somme pour ce préjudice moral. Je ne sais pas quoi remplir, pouvez-vous m'aider ? Je suis maman d'une fille de 4 ans maintenant, nous sommes sortis 4 fois par la fenêtre, elle a enchaîné les troubles respiratoires et les cauchemars.

Merci de votre aide.

Par **morobar**, le **30/09/2017** à **16:01**

Bonjour,

Il faut soit consulter un avocat spécialiste du droit des victimes, ou une association comme celle-ci, qui dispose du numéro de téléphone 08victimes ou 08 84 28 46 37

<http://www.france-victimes.fr/>